



**Convention sur l'élimination  
de toutes les formes  
de discrimination à l'égard  
des femmes**

Distr. générale  
6 décembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

**Comité pour l'élimination de la discrimination  
à l'égard des femmes**

Trente-quatrième session

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

16 janvier-3 février 2006

**Application de l'article 21 de la Convention  
sur l'élimination de toutes les formes  
de discrimination à l'égard des femmes**

**Rapports établis par les institutions spécialisées  
des Nations Unies concernant l'application  
de la Convention dans les domaines relevant  
de leur champ d'activité**

**Note du Secrétaire général**

**Additif**

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture**

1. Au nom du Comité, le secrétariat a invité l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à présenter au Comité un rapport sur les renseignements que les États lui avaient fournis au sujet de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans les domaines relevant de son champ d'activité, pour compléter l'information figurant dans les rapports des États parties à la Convention devant être examinés à la trente-quatrième session.
2. Par ailleurs, le Comité souhaitait avoir des renseignements sur les activités, programmes et décisions de la FAO visant à promouvoir l'application de la Convention.
3. Le rapport ci-joint fait suite à la demande du Comité.

---

\* CEDAW/C/2006/I/1.



## Annexe

### **Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture présenté au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes à sa trente-quatrième session**

#### **Mali**

1. En 2004, la population du Mali était estimée à 13,4 millions d'habitants<sup>1</sup>, dont 67 % dans des zones rurales et 79 % de la population active travaillait dans l'agriculture.

#### **Les femmes dans l'agriculture**

2. En 2004, les femmes représentaient 46 % de la population active et jusqu'à 79 % d'entre elles travaillaient dans l'agriculture. Elles représentaient 47 % de la main-d'œuvre agricole totale.

#### **Activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en faveur de l'autonomisation des femmes dans les zones rurales et de l'égalité des sexes**

3. Dans le cadre de la campagne Telefood, lancée en 1997 pour mieux faire comprendre l'urgente nécessité de combattre la faim et de promouvoir l'égalité des sexes, la FAO a appuyé plusieurs projets d'autonomisation des femmes rurales au Mali. Ces projets portent essentiellement sur les pêcheries, l'élevage de volailles et l'horticulture. Au Mali, on compte neuf projets Telefood qui contribuent, directement ou indirectement, à l'autonomisation des femmes rurales.

4. Par l'intermédiaire de Dimitra, la FAO collecte des informations détaillées sur les organismes et les projets intéressant les femmes rurales, la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique et au Proche-Orient. Dimitra vise à rendre plus visible la contribution des femmes rurales au développement en diffusant ces informations par les moyens de communication traditionnels et par le biais des nouvelles technologies de l'information. Le projet s'efforce par ailleurs de sensibiliser davantage les acteurs du développement à l'égalité des sexes et à promouvoir l'échange et la diffusion d'informations. Sa base de données recense 100 projets mis en œuvre au Mali pour aider les femmes rurales dans leurs activités agricoles et renforcer les capacités en matière de sécurité alimentaire des ménages.

#### **Togo**

5. En 2004, la population du Togo était estimée à 5 millions d'habitants<sup>1</sup>, dont 64 % dans les zones rurales et 57 % de la population active travaillait dans le secteur agricole.

#### **Les femmes dans l'agriculture**

6. En 2004, les femmes représentaient 40 % de la population active et jusqu'à 60 % d'entre elles exerçaient des activités agricoles. Elles représentaient 42 % de la main-d'œuvre agricole totale.

**Activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en faveur de l'autonomisation des femmes rurales et de l'égalité des sexes**

7. Dans le cadre de la campagne Telefood lancée en 1997 dans le but de mieux faire comprendre l'urgente nécessité de combattre la faim et de promouvoir l'égalité des sexes, la FAO a appuyé plusieurs projets d'autonomisation des femmes rurales au Togo. Ces projets portent essentiellement sur les pêcheries, la gestion de l'eau, l'élevage et les activités rémunératrices. On compte au Togo 22 projets Telefood contribuant directement ou indirectement à l'autonomisation des femmes rurales.

8. Dimitra (voir aussi par. 4) cherche à sensibiliser davantage les acteurs du développement à l'égalité des sexes et à promouvoir l'échange et la diffusion d'informations. Sa base de données recense 63 projets mis en œuvre au Togo pour faciliter les activités agricoles des femmes rurales et renforcer les capacités en matière de sécurité alimentaire des ménages.

9. La FAO a aidé le Gouvernement togolais à élaborer un plan stratégique genre et développement agricole. Elle a par ailleurs apporté un appui technique et financier au Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ainsi qu'au Ministère des affaires sociales, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant pour les aider à établir un document sectoriel directif qui fasse le point de la situation des agriculteurs et des agricultrices, sur la base de données ventilées selon le sexe. Ce document répertorie en outre les principales possibilités qui s'offrent aux agricultrices de participer à part entière aux programmes de développement agricole, et présente un cadre opérationnel visant à surmonter les principaux obstacles qui s'y opposent. Ce cadre décrit les objectifs stratégiques, les dispositions concrètes, les produits escomptés et les responsabilités incombant à chaque institution pour les produits retenus ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation.

10. Dans le cadre du programme de coopération technique de la FAO, un projet a été lancé au Togo en vue de renforcer les capacités du Gouvernement de mettre en place des réseaux, programmes et activités de radio rurale pour promouvoir la sécurité alimentaire. Deux ateliers ont été organisés sur l'analyse socioéconomique et par sexe, afin de former des employés et des producteurs de radio rurale ainsi que des organisations non gouvernementales à la production et à la diffusion d'informations reflétant une analyse par sexe.

**Cambodge**

11. En 2004, la population du Cambodge était estimée à 14 480 000 habitants<sup>1</sup>, dont 81 % dans des zones rurales. Les travaux agricoles occupent jusqu'à 69 % de la population active.

**Les femmes dans l'agriculture**

12. En 2004, les femmes représentaient 52 % de la population active et 73 % d'entre elles exerçaient des activités agricoles. Elles représentaient 55 % de la main-d'œuvre agricole totale.

**Activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en faveur de l'autonomisation des femmes dans les zones rurales et de l'égalité des sexes**

13. Dans le cadre de la campagne Telefood (voir par. 3), la FAO a appuyé plusieurs projets d'autonomisation des femmes rurales au Cambodge. Ces projets sont principalement axés sur les pêcheries, la gestion de l'eau, l'élevage et les activités rémunératrices. On compte au Cambodge 17 initiatives Telefood qui contribuent, directement ou indirectement, à l'autonomisation des femmes.

14. Deux projets ont été lancés dans le cadre du programme de coopération technique de la FAO. L'un vise à améliorer la sécurité alimentaire des ménages et à augmenter le revenu familial en formant les femmes à des technologies rémunératrices telles que l'exploitation de jardins potagers individuels, la gestion du bétail et les travaux de manutention et de traitement après récolte et en facilitant l'élaboration de politiques et programmes soucieux de l'égalité des sexes. L'autre, axé sur le thème du renforcement des capacités de gestion des pêcheries locales du Département des pêches, vise à promouvoir les pêcheries locales dans les zones côtières.

**Thaïlande**

15. En 2004, la population de la Thaïlande était estimée à 63 460 000 habitants<sup>1</sup>, dont 68 % dans des zones rurales, 53 % de la population active du pays travaillant dans le secteur agricole.

**Les femmes dans l'agriculture**

16. En 2004, les femmes représentaient 47 % de la population active et 53 % d'entre elles exerçaient des activités agricoles. Elles représentaient 47 % de la main-d'œuvre agricole totale.

**Activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en faveur de l'autonomisation des femmes dans les zones rurales et de l'égalité des sexes**

17. Dans le cadre de la campagne de Telefood (voir par. 3), la FAO a soutenu plusieurs projets d'autonomisation des femmes rurales en Thaïlande. Ces projets sont principalement axés sur les pêcheries, l'élevage de volaille, la nutrition, la production agricole, la foresterie et l'élevage du bétail. On compte en Thaïlande 26 initiatives Telefood qui contribuent directement ou indirectement à l'autonomisation des femmes rurales.

18. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un CD-ROM sur les technologies qui tiennent compte des sexospécificités dans une optique de lutte contre la pauvreté a été produit sur la base des activités menées sur le terrain dans les provinces de Buriram, Nan, Phitsanulok et Songkhia. Il s'agissait de mieux faire comprendre les rapports entre hommes et femmes en milieu rural et de recenser les domaines où il importait d'adopter des technologies tenant compte des différences entre hommes et femmes, pour faciliter l'élaboration de politiques et programmes favorables aux progrès technologiques dans l'agriculture.

19. Un atelier portant sur la planification soucieuse de l'égalité des sexes a été organisé à l'intention des responsables des services de planification locaux pour les aider à prendre en compte la problématique hommes-femmes dans leurs travaux de planification. Cet atelier a permis d'analyser la situation actuelle et de repérer ce qui faisait obstacle à la promotion d'approches soucieuses d'égalité des sexes dans la planification locale. Il a débouché sur la mise au point d'un cadre de planification locale soucieux de l'égalité des sexes.

20. Des consultations d'experts sur la conservation de la diversité biologique agricole et le rôle des femmes rurales ont été organisées avec des partenaires du International Potato Centre – Users Perspectives with Agricultural Research and Development et du Centre régional de l'Asie du Sud-Est pour les hautes études et la recherche en agriculture. Elles ont permis d'examiner des questions relatives à l'égalité des sexes dans la gestion de la diversité biologique agricole au regard des connaissances et des droits des collectivités locales, des femmes en particulier, en matière de ressources naturelles.

21. En collaboration avec le Credit Union League of Thailand, et le Micro Economic Development Project, un manuel sur les petites entreprises a été établi à l'intention des peuples des haut plateaux en Thaïlande.

22. Un module de formation a été mis au point au terme d'une dizaine d'années de travaux visant à favoriser la création de coopératives agricoles par le biais du Réseau régional pour la création de coopératives agricoles en Asie et dans le Pacifique. Ce module est l'aboutissement d'un projet de coopération technique de la FAO visant à faciliter la promotion de coopératives pour les petits exploitants agricoles et les groupes de femmes.

23. Des consultations d'experts ont été organisées sur la question des femmes rurales, du téléenseignement et des disparités actuelles dans l'affectation des ressources au titre de l'éducation dans la région. Il y a été recommandé de tirer parti des ressources régionales de téléenseignement pour permettre à la FAO et à d'autres pays membres d'améliorer l'enseignement rural, en ce qui concerne en particulier les femmes et les filles, en tirant parti des ressources régionales en matière de téléenseignement.

## **République bolivarienne du Venezuela**

24. En 2004, la population de la République bolivarienne du Venezuela était estimée à 26 170 000 habitants<sup>1</sup>, dont 12 % dans les zones rurales et 7 % de la population active travaillait dans le secteur agricole.

### **Les femmes dans l'agriculture**

25. En 2004, les femmes représentaient 36 % de la population active mais seulement 1 % d'entre elles travaillaient dans l'agriculture. Elles représentaient 5 % de la main-d'œuvre agricole totale.

**Activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en faveur de l'autonomisation des femmes dans les zones rurales et de l'égalité des sexes**

26. Dans le cadre de la campagne Telefood, lancée en 1997 pour faire mieux comprendre l'urgente nécessité de combattre la faim et de promouvoir l'égalité des sexes, la FAO a appuyé plusieurs projets d'autonomisation des femmes dans la République bolivarienne du Venezuela. Ces projets sont axés sur l'élevage de volaille et la production de légumes et de fruits. On compte dans le pays 14 initiatives de Telefood qui contribuent directement ou indirectement à l'autonomisation des femmes rurales.

27. En coordination avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, un atelier sur les données ventilées selon le sexe a été organisé à Caracas. Il s'agissait d'aider les statisticiens à mieux tenir compte de la problématique hommes-femmes lorsqu'ils produisent des statistiques et des données, plus particulièrement en ce qui concerne l'agriculture et le développement rural. Les participants avaient été sélectionnés parmi les membres du personnel du Programme spécial de la FAO pour la sécurité alimentaire, de l'Instituto Nacional de las Mujeres et du Ministère de l'agriculture et de l'environnement.

28. Des travaux de recherche sont actuellement effectués sur la situation des femmes rurales en République bolivarienne du Venezuela, en collaboration avec une organisation non gouvernementale locale. Les résultats seront publiés au début de l'année 2006.

*Notes*

<sup>1</sup> Données fournies par FAOSTAT.